

# DESCRIPTION DE FONCTIONS

EMPLOI: Directeur photo  
SYNDICAT : SCFP 687  
CLASSE : 17

SERVICE: Opérations et techno  
DATE: Le 4 juin 2010

## SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le directeur photo propose, exécute, dirige et assure, en lien avec le contenu et la production, la mise en œuvre et l'exploitation tant au point de vue technique qu'artistique de la facture visuelle (éclairage, cadrage, étalonnage) sur les productions vidéo en mode cinéma avec une ou plusieurs caméras et qui n'utilisent pas une régie conventionnelle de télévision.

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Conçoit, dessine et met à jour les plans d'éclairage selon les besoins de la production pour les tournages vidéo en mode cinéma avec une ou plusieurs caméras et qui n'utilisent pas une régie conventionnelle de télévision.
  - a) Discute et propose avec les intervenants concernés des besoins particuliers de la production incluant, les ambiances, effets spéciaux, les angles de caméras, la disposition des caméras, la planification (temps /homme) et fait faire des estimés.
  - b) Établit un plan d'éclairage selon les procédés en usage: choisit les divers dispositifs d'éclairage tels projecteurs, réflecteurs et accessoires, et voit à leur emplacement.
  - c) Soumet une liste d'équipements optiques nécessaires à la production selon les normes et les directives en vigueur.
  - d) Dresse la liste des équipements requis, la soumet à son supérieur immédiat et contacte les fournisseurs externes afin de soumettre à la production ses recommandations selon les montants alloués (besoins particuliers tels achat, location, etc.)
  - e) Participe aux choix des lieux de tournage, au repérage afin d'établir les besoins d'éclairage, de cadrage et de focal. Assiste aux réunions de pré-productions.
  - f) S'assure de la position des caméras et de la composition du cadrage pour respecter la facture visuelle qui a été prédéterminée lors des étapes de pré-production.
2. Voit à l'exécution du plan d'éclairage:
  - a) Coordonne et voit au montage et au démontage des dispositifs d'éclairage.
  - b) Agence les jeux d'éclairage pour répondre aux besoins de la production.
  - c) Suggère au réalisateur des modifications afin d'améliorer la qualité des images.

Signé 27 mars 2013

Amour Aguel  
Marc + André Hamelin

# DESCRIPTION DE FONCTIONS

EMPLOI: Directeur photo  
SYNDICAT : SCFP 687  
CLASSE : 17

SERVICE: Opérations et techno  
DATE: Le 4 juin 2010

3. Opère la console d'éclairage lors d'une production et s'assure de la continuité des ambiances lors de changement de décor:
  - a) Vérifie les raccordements électriques des projecteurs selon le plan établi.
  - b) En respect avec les normes techniques, fait exécuter par les techniciens concernés, le calibrage des caméras et ajustement des différents menus, dans le but de répondre adéquatement aux ambiances prédéterminées avec la production.
  - c) Ajuste les niveaux d'éclairage des projecteurs afin de donner les ambiances préalablement déterminées.
4. Participe à la post- production dans le but d'assurer le respect ou la correction des ambiances et effets visuels (étalonnage) ainsi que la correction des erreurs enregistrées lors de tournages.
5. Lorsque requis, effectue des tests techniques et/ou d'ambiance sur différents équipements reliés à leur profession.
6. Donne des directives aux aide-techniciens quant aux opérations à être effectuées relativement aux dispositifs d'éclairage tels que : console auxiliaire, correction d'éclairage, ajustement, emplacement des projecteurs.
7. À l'occasion, transporte, vérifie, installe, démonte et range le matériel technique en respectant les normes de sécurité et rapporte les déficiences techniques au superviseur.
8. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.



# EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI: Directeur photo  
SYNDICAT : SCFP 687  
CLASSE : 17

SERVICE: Opérations et techno

DATE: Le 4 juin 2010

## FORMATION

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électronique ou équipements audiovisuels ou DEC en Arts et technologie des médias.

## EXPÉRIENCE

- Cinq (5) années d'expérience à titre d'éclairagiste.
- Expérience à titre d'éclairagiste pour des productions de style dramatique ou mini série un atout.
- Expérience à titre de caméraman un atout.

## CONNAISSANCES

- Connaissance en informatique.
- Connaissance en photographie.
- Connaissance en caméra et des divers filtres (focales et lentilles de caméra).
- Connaissance de base du travail de technicien vidéo (CCU).
- Connaissance usuelle de la langue anglaise.

# PROFIL

EMPLOI: Directeur photo

SERVICE:

Opérations et techno

SYNDICAT : SCFP 687

CLASSE : 17

DATE:

Le 4 juin 2010

- Esprit créatif
- esprit d'équipe
- Initiative
- Leadership
- Bon communicateur
- Capacité d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles
- Tolérance au stress
- Concentration

A.P.  
M.A.H.